

DIX CONSEILS AU CONSEIL DE LA CREATION ARTISTIQUE

Septembre 2009

Eureka ! Le *Conseil pour la création artistique*, mis en place par le Président de la République en janvier dernier sous la responsabilité de Marin Karmitz, vient de rendre publique 10 projets qui visent, en toute modestie, à « mettre en œuvre une politique culturelle d'envergure pour le temps présent et l'avenir ». Rien de moins ! Et d'ajouter dans un entretien au Monde « Ce que nous avons fait, le ministère n'aurait pas pu le faire. » Bigre ! La montagne accouche en réalité d'une compilation de souris diverses sans logique apparente, ignorant à la fois les nombreux diagnostics sur la fin de cycle des politiques culturelles, l'engagement des collectivités territoriales, espérant naïvement « passer de l'expérimentation à la généralisation », dont nous savons pertinemment qu'il n'en sera rien !

« Un "maître mot", nous dit-on, a guidé l'action du conseil : la transversalité. Transversalité entre les arts différents... Transversalité des financements par huit ministères ».

Souvenons-nous que le *Fonds d'interventions culturelles*, mis en place au début des années 70, fut à la source de très nombreuses innovations. Il s'agissait d'établir des programmes d'action, de lancer des appels à projets et de les co-financer entre les collectivités territoriales et les différents ministères concernés. Ce principe est aujourd'hui repris en Rhône-Alpes (FIACRE) et à Toulouse par la Ville. Ne serait-il pas intéressant de relancer ce type de structure, au niveau des régions, pour coproduire véritablement des actions territoriales ?

Reprenons.

1/ « A la demande de Martin Hirsch, haut commissaire à la jeunesse, des créateurs de moins de 30 ans issus de toutes disciplines et de métiers d'art auront carte blanche pour intervenir dans des lieux phares (gare, usine, château, parc, monument), afin d'en réécrire l'histoire à leur façon. La manifestation aura lieu au début de l'été 2010 et reposera sur les projets présentés par huit structures : Centre chorégraphique de Toulouse, Maison de la culture d'Amiens, Subsistances à Lyon, Quartz de Brest, Maison de la culture de Grenoble, Théâtre de Chaillot à Paris, Marseille 2013, Centre Pompidou de Metz. »

Conseillons au Conseil de ne pas s'appuyer d'abord sur les structures culturelles dirigées par ses propres membres ou leurs amis proches, ni de chercher à rééditer le coup de la Fête de la Musique, grande manifestation à la gloire du Grand Dirigeant, mais d'établir avec les collectivités territoriales une véritable politique concertée d'aide à la jeunesse : éducation artistique, pratiques amateurs, aides à la création, lieux de création... Une sorte de « charte territoriale culture/éducation/jeunesse » ? Et pourquoi pas un événement spectaculaire, mais en fin de chaîne ! C'est la vieille histoire des bœufs et de la charrue.

2/ « M. Karmitz, amateur d'art et collectionneur réputé, veut faire de Paris la "capitale mondiale de l'art". L'Ouest parisien en sera le symbole. Il s'agit de mettre en synergie toutes les institutions culturelles situées autour de la colline de Chaillot : Quai Branly, Palais de Tokyo, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musées Guimet et Galliera, etc.

Il existe déjà un modeste accord tarifaire entre quelques musées. Le Conseil veut aller plus loin et proposer "une offre globale" (transports, billet, parcours numérique, offre culturelle) »
Conseillons au Conseil de lever la tête et de constater qu'au-delà de l'Ouest parisien, la colline de Belleville et de Ménilmontant, loin du XVI^e arrondissement, mérite autant d'offrir à ses habitants une vie culturelle active et pertinente, voire une « offre globale » entre les nombreuses structures qui s'y trouvent. Conseillons lui aussi de ne pas trop tenir compte des inclinations personnelles de ses membres : que se serait-il passé si M. Karmitz avait été

passionné, par exemple, de sport automobile et collectionneur de vieilles voitures ? Les 24 heures du Mans transportées au centre de la capitale ?

3/ « *Culture en commun en Seine-Saint-Denis. Le projet est ambitieux, mais il est aléatoire. Mettre en réseau les établissements culturels de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), y intégrer l'habitat et le loisir, expérimenter des "formes précaires, éventuellement foraines, de présence culturelle". Pour ces dernières, un appel d'offres a été lancé auprès d'architectes pour qu'ils transforment des friches du département et imaginent des nouvelles structures nomades. Le dispositif demande toutefois à être précisé, au risque de capoter.* »

Conseillons au Conseil de préciser sa pensée avant de communiquer sur une telle proposition : s'agit-il de permettre à des cirques ambulants de stationner au pied des tours de nos banlieues ? De n'offrir aux habitants, eux-mêmes si souvent « précaires » que des « formes précaires » ? D'éviter les occupations illégales et autres squats artistiques, en aménageant par avance des lieux à cet effet, friches industrielles ou structures nomades ?

Il y eut un temps des « milles clubs », structures légères installées dans les quartiers par le ministère de la Jeunesse et des sports. Y aura-t-il désormais les « 1000 friches » ? Est-ce aux architectes qu'il faut lancer un appel d'offre, ou aux artistes et porteurs de projets culturels de quartier qui pourraient avoir quelques idées sur le sujet ?

4/ « *Orchestres de jeunes en quartier sensible. Dès 2010, 500 jeunes, de 7 ans à 15 ans, issus de quartiers sensibles, seront intégrés dans une quarantaine d'ensembles musicaux créés pour l'occasion et seront intensivement formés à la musique classique. Ce projet est calqué sur un modèle au Venezuela, qui a fait ses preuves. L'Orchestre de Paris et la Cité de la musique l'animeront.* »

Conseillons au Conseil une ambition plus vaste et moins idéologiquement sélective. Permettre à d'autres disciplines artistiques, transversalité des arts oblige, de s'inscrire dans ce type de projet : 40 troupes de théâtre de jeunes, 40 compagnies chorégraphiques, 40 orchestres de Jazz ou de musique Orientale (il paraît que le ministre est fan !) ? Bien des compagnies et des formations musicales seraient sans doute intéressées par une telle proposition. Mais il est vrai que les crédits d'animation sont souvent difficiles à obtenir, et que le temps passé par les artistes intermittents à ce type d'activité leur est discuté au prétexte que ce ne serait pas un temps « artistique ».

5/ « *Ecole de cinéma nomade. Une école de cinéma, installée sur une péniche ancrée au pied de cités, ouvrira en janvier 2010. Visant à créer "un cinéma de rue", elle s'adresse à une vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans, qui, pendant un an et demi, feront un premier film. Elle sera dirigée par le cinéaste Abdellatif Kechiche et sera installée dans la péniche de son film La Graine et le mulet (2007). Les films seront proposés en salles, à la télévision, sur Internet et édités en DVD.* »

Conseillons au Conseil de préciser les critères de sélection pour ceux qui pourront participer à cette aventure. Habiter près de la péniche ? Avoir un projet de « cinéma de rue » ? Et pourquoi ne pas conforter dans le même temps toutes les initiatives « d'éducation à l'image » qui sont aujourd'hui tellement fragilisées ?

6/ « *Soutien au Centre Pompidou mobile. Le conseil soutient le projet du Centre Pompidou de créer un musée mobile de 1 000 m², présentant des œuvres importantes du XXe siècle, qui sillonnera la France. L'architecte sera connu en juin 2010 et la structure ouvrirait en septembre de la même année.* »

Conseillons au Conseil de préciser s'il s'agit de rééditer Les Tréteaux de France, version arts plastiques et de s'interroger sur la nature des relations que cette structure pourrait établir avec

ces « nouveaux publics » espérés. Rappelons que ce n'est pas un « dispositif » de plus qui importe, mais bien les « dispositions » de ceux auxquels on veut s'adresser !

7/ « Diffusion d'opéras dans les théâtres publics. A partir de 2010, six ou sept opéras donnés en France, mais aussi à l'étranger, seront retransmis en direct dans des théâtres publics, un peu partout en France. Le but est d'élargir les publics et "de rendre encore plus profitable l'argent des citoyens investi dans la production des spectacles ».

Conseillons au Conseil de pousser la logique de cette proposition, et de retransmettre à l'Opéra Bastille des spectacles de rue du Festival d'Aurillac ou du rap des Banlieues. Etc...

8/ « Visites virtuelles de musées. M. Karmitz pense que les institutions culturelles utilisent mal les "outils numériques" susceptibles d'attirer un public qui ne se déplace pas. Aussi une "clause numérique" va-t-elle être ajoutée au cahier des charges des lieux subventionnés. Deux sites pilotes vont donner l'exemple: la Comédie-Française va refondre son site Web et la Réunion des musées nationaux va créer un parcours virtuel à l'occasion de l'exposition Claude Monet au Grand Palais, à l'automne 2010. »

Conseillons au Conseil de distribuer gratuitement dans les quartiers défavorisés des ordinateurs et des abonnements à Internet. Il est certain que les nouveaux internautes se précipiteront en priorité sur le site de la Comédie française et de la RMN, surtout s'ils sont rénovés !

9/« Cinémathèque de l'étudiant. 2,2 millions d'étudiants en France auront accès à une plateforme de vidéo à la demande leur permettant de voir "des films de référence". Ni date ni coût ne sont donnés. »

Conseillons au Conseil de préciser jusqu'à quel âge nous aurons le droit d'être considérés comme étudiants ?

10/ « Mieux diffuser la création et la pensée française à l'étranger. Le conseil prône la promotion de la pensée française via le numérique. Il financera la traduction de textes scientifiques français ».

Conseillons au Conseil de préciser ce que serait « la pensée française » aujourd'hui !

Et comment s'articule cette proposition avec les baisses drastiques de crédits de nombreux centres culturels français à l'étranger ?

Trêve de conseils ! Ces propositions sont affligeantes, en ce qu'elles démontrent le peu de cas fait par les membres de cette instance aux analyses, pourtant nombreuses, de la situation de la vie culturelle en France et la nécessité de faire évoluer l'action et les politiques dans ce domaine. Un débat public sur les enjeux de l'art et de la culture dans notre pays est urgent. Il se passera des avis du Conseil. Il faut en finir au plus vite avec ce type de démarche « groupusculaire » !

Jean-Gabriel Carasso
11 septembre 2009
www.loizorare.com



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>